

**EVOLUTION DE LA DELINQUANCE ET DE L'ACTIVITE
DES SERVICES DE POLICE ET DE GENDARMERIE DANS LE
DEPARTEMENT DES HAUTES-PYRENEES**

MAI 2004

Pour le mois de mai 2004 (par rapport à mai 2003)

Au mois de mai 2004, le nombre d'infractions constatées présente, par rapport à la même période de 2003, une légère progression de 1,29% soit 11 faits constatés de plus.

L'évolution des faits constatés est cependant légèrement contrastée entre la Police Nationale qui enregistre une hausse de 13,03% (+ 71 faits) et la Gendarmerie qui connaît un recul de 19,67% (- 60 faits).

Les délits de voie publique (vols, vols avec violence, cambriolages, vols d'automobiles ou de deux roues ou encore les dégradations...) les plus pénalisants pour nos concitoyens, enregistrent une progression de 2,52% (+ 10 faits). L'évolution positive est reportée intégralement sur la zone police qui enregistre à elle seule cette progression de 10 faits. La zone gendarmerie reste stable avec 107 faits constatés en mai 2004 comme en mai 2003.

Le taux d'élucidation, qui indique le niveau d'efficacité des services de police et de gendarmerie, connaît une augmentation de 15,94% (400 faits élucidés en mai 2004 contre 345 en mai 2003). Les gardes à vue progressent également de 78,10% (187 GAV en mai 2004 contre 105 en mai 2003) et les mis en cause de +36,65% (343 mis en cause en mai 2004 contre 251 en mai 2003)

Les services de la Police Aux Frontières connaissent une progression de leur activité qui enregistre +30,77% des faits constatés (17 infractions relevées sur la régularité du séjour en mai 2004 contre 13 en mai 2003).

Ces résultats placent le département des Hautes-Pyrénées au 53e rang national (sur 96) en termes de délinquance.

Pour les cinq premiers mois de l'année 2004 (par rapport aux cinq premiers mois de l'année 2003) :

Depuis le début de l'année et en données cumulées, le nombre de faits constatés connaît une diminution de 4,71% (209 faits constatés de moins). Sur les cinq premiers mois de l'année la zone police enregistre une légère progression des faits constatés de 1,20% (+33 faits). La zone gendarmerie connaît quant à elle, toujours sur les cinq premiers mois, une diminution de 14,40% (soit -242 faits).

Les infractions de voie publique enregistrent une baisse de 8,93% (soit 186 faits constatés de moins) sur les cinq premiers mois de l'année.

L'activité cumulée des services de police et de gendarmerie se traduit par une hausse de 16,33% des faits élucidés, de 26,57% des gardes à vue et de 9,11% des mis en cause. L'activité des services de la Police Aux Frontières connaît elle aussi une progression

importante sur les cinq premiers mois de l'année avec +50;75% (101 faits constatés sur les cinq premiers mois 2004 contre 67 faits sur la même période en 2003).

La délinquance n'est pas une fatalité et une grande partie des faits constatés par les services de police ou de gendarmerie pourrait être évitée par l'application de règles simples de précaution ou de bon sens (ne rien laisser de tentant dans les véhicules stationnés, fermer les portières et les vitres...). La lutte contre la délinquance reste l'affaire de tous.